

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N° 04-2026

<u>Date de convocation</u> :	L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février, à quatorze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SEVRIER, sous la présidence de Madame MALAPLATE Christina, Vice-Présidente.
Le 9 février 2026	
<u>Nombre de Membres</u>	
- en exercice : 14	ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme GLABAY Guénaële, Mme BROUSSE Dominique, Mme DEPLAIX Doris, Mme GENOT Marie, Mme PRIEUR-DREVON Madeleine, M. SANTÉ Michel, Mme TALIN Dominique.
- présents : 8	
- votants : 8	
<u>OBJET</u> :	
Demandes de subventions 2026	ABSENTS ou EXCUSÉS : M. LYONNAZ Bruno, Maire, Président, Mme ADAIR-GRABAS Carol, Mme COSTER Catherine, M. CARDINET Jean-Marie, Mme LEMAIRE Thérèse.

Rapporteur : La Vice-Présidente

Le Conseil d'Administration,

ENTENDU l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions de l'article L. 2311-7,

VU le budget primitif de l'exercice 2026,

VU le montant des dépenses de fonctionnement prévues,

**Après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents,**

Article 1^{er} : APPROUVE le versement de subventions aux associations telles que détaillées dans le tableau ci-après,

Article 2 : INSCRIT cette dépense d'un montant de **3 725. euros** au budget annexe, chapitre 65, compte 65741 – subventions de fonctionnement aux associations.

.../...

	ASSOCIATIONS	2026
	ENVELOPPE GLOBALE	4500 €
1	MEDIATHEQUE des MALADES (CHRA)	100 €
2	VISITE DES MALADES DANS LES ETS HOSPITALIERS (VMEH)	100 €
3	LOCOMOTIVE (enfants cancéreux CHU Grenoble)	200 €
4	France ALZHEIMER Haute-Savoie	200 €
5	AFTC 74 (traumatisés craniens et cérébro-lésés)	150 €
6	AMITIE & AVENIR (accomp. adultes handicapés mentaux moyens)	100 €
7	APF France Handicap - 2 Savoie	200 €
8	HANDISPORT Haute-Savoie	100 €
9	APEI les Papillons d'Aix (enfants et adultes handicapés mentaux)	150 €
10	AFM TÉLÉTHON (myopathies)	200 €
11	SEPas Impossible (sclérose en plaques Pays de Savoie)	200 €
12	BANQUE ALIMENTAIRE	600 €
13	LES RESTAURANTS DU CŒUR	350 €
14	Espace Femmes Geneviève D. (violences conjugales)	300 €
15	ALMA (maltraitance des personnes âgées et handicapées)	200 €
16	GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)	100 €
17	GIS France (Groupe d'Interventions et de Secours)	100 €
18	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Haute-Savoie	125 €
20	Les Amis de la Provenche	250 €
	TOTAL	3 725 €

Le solde en crédit non affecté d'un montant de 775 € servira pour d'éventuelles demandes supplémentaires déposées au cours de l'année.

Ainsi fait et délibéré à SEVRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,



Guénaële GLABAY



La Vice-Présidente,



Christina MALAPLATE

Certifié exécutoire le : **12 MARS 2026**
Télétransmis en Préfecture le **12 MARS 2026**
Publié le : **12 MARS 2026**
Mis en ligne le : **12 MARS 2026**